

*Mission de la République de Guinée auprès
de l'Office des Nations Unies et des autres
Organisations Internationales.*



*Ambassade de la République de Guinée
auprès de la Confédération Helvétique.*

**69^{ème} SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR
ALLOCATION DU CHEF DE LA DÉLÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE :**

DR MAMADY YAMORY CONDE

GENEVE, DU 1^{er} au 5 OCTOBRE 2018

69^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU HCR ALLOCUTION DU CHEF DE
LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

DR MAMADY YAMORY CONDE

GENEVE, DU 1^{er} au 5 OCTOBRE 2018

EXCELLENCE MADAME LA PRESIDENTE

EXCELLENCE MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE

DISTINGUES PARTICIPANTS

MESDAMES ET MESSIEURS

C'est pour moi un grand honneur et un immense plaisir de prendre la parole à cette auguste assemblée pour délivrer le message du gouvernement et du peuple de guinée.

Madame la Présidente,

La 69^{ème} Session du Comité Exécutif du HCR coïncide avec la célébration des 60 ans de l'accession de mon pays à l'indépendance le 2 octobre 1958.

Au lendemain de son accession à l'indépendance, la République de Guinée a eu le privilège d'accueillir sur son territoire plusieurs réfugiés de diverses nationalités au nombre desquels figuraient des leaders politiques et des chefs d'Etat. Je voudrais pour mémoire citer feu Kwamé Nkrumah du Ghana, le Roi Sianuk du Cambodge, des leaders de l'ANC de l'Afrique du Sud, Amilcar Cabral et Aristide Pereira du PAIGC, et bien d'autres personnalités.

Fidèle à sa tradition d'hospitalité et respectueuse de ses engagements internationaux, la Guinée a accueilli plusieurs centaines de milliers de réfugiés suite aux conflits tragiques survenus au Liberia, en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire.

Au-delà de la protection qui leur a été assurée par l'Etat, ces réfugiés ont surtout bénéficié de l'hospitalité et de la générosité des populations guinéennes, ce, malgré une conjoncture économique nationale alors très difficile.

Madame la Présidente,

A la faveur du retour de la paix et de la stabilité au Libéria, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire, la grande majorité des réfugiés qui vivaient sur le territoire guinéen depuis plus de deux décennies ont regagné leur pays d'origine.

A la date du 30 août 2018, le nombre de réfugiés en Guinée est de 4'906 personnes, dont 4'242 ivoiriens.

C'est le lieu de saluer la qualité des rapports de partenariat entre le Gouvernement guinéen et le HCR: qui aura en outre permis d'enregistrer des avancées significatives dans plusieurs domaines d'actions prioritaires qu'il importe de citer quelques-unes:

- **Dans le domaine du rapatriement volontaire des réfugiés ivoiriens**
Sur les 1080 réfugiés planifiés pour le rapatriement avant la fin de cette année, 558 ont déjà regagné la Côte d'Ivoire et 205 sont en attente pour le 5ème convoi.
- **Dans le domaine de l'éradication de l'apatridie**, suite à l'adoption de la Déclaration d'Abidjan et du Plan d'Action de Banjul, le Gouvernement guinéen a adopté par Décret Présidentiel son plan d'action national soutenu par des organes chargés de la mise en œuvre du programme national d'éradication de l'apatridie en Guinée.
- **Dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés**, les Députés à l'Assemblée Nationale ont voté, le 3 septembre 2018 à l'unanimité la Loi portant asile et protection des réfugiés en République de Guinée.
L'adoption de cette loi permet désormais à la République de Guinée de disposer d'un cadre juridique conforme aux normes et standards régionaux et internationaux en la matière.

- Dans le domaine de l'intégration locale le Gouvernement en collaboration avec le HCR travaille activement à l'élaboration d'une stratégie nationale d'intégration locale. Au terme de ce travail, la Guinée disposera d'un document de stratégie nationale d'intégration locale qui définira la politique et la stratégie de l'Etat en matière d'intégration locale des réfugiés en République de Guinée.

Madame la Présidente

Mon gouvernement accorde une importance cruciale à l'intégration locale des anciens réfugiés qui constitue un défi majeur.

Cependant vous conviendrez avec moi que ce défi ne peut être relevé uniquement par le gouvernement guinéen, il requiert en effet, une mutualisation des efforts de toutes les parties prenantes au processus, en l'occurrence le pays d'origine, le pays d'intégration des réfugiés et le HCR- C'est fort de cette conviction que j'en appelle vivement à une synergie d'actions des parties prenantes, gage certain d'une intégration locale effective, efficace et durable.

Madame la Présidente,

Pour terminer, permettez moi au nom de ma délégation de rendre un hommage appuyé à son Excellence Filippo Grandi Haut-Commissaire et à l'ensemble des agents humanitaires pour le travail remarquable qu'ils font quotidiennement, pour la protection des centaines de millions de réfugiés à travers le monde et souvent dans des conditions très pénibles.

Le Gouvernement guinéen par ma voix réitère son soutien au Haut-Commissaire et à toute son équipe.

Je vous remercie de votre aimable attention